



AVIS PUBLIC

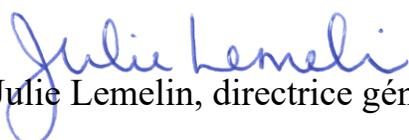
MODIFICATION AU CALENDRIER DES SÉANCES DU CONSEIL MUNICIPAL

AVIS PUBLIC est par la présente donné :

Que lors de la séance ordinaire du 7 juillet 2025, le conseil municipal a adopté la résolution 2025-07-122 visant à modifier le calendrier des séances ordinaires du conseil municipal en raison des vacances estivales. Par conséquent, le calendrier des séances est modifié de la façon suivante :

- La séance ordinaire du conseil initialement prévue le 11 août 2025 est retardé au 18 août 2025.

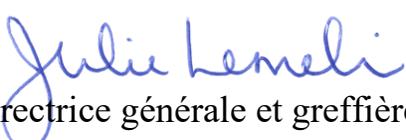
DONNÉ À SAINT-PIERRE-DE-BROUGHTON, CE 8 JUILLET 2025.


Julie Lemelin, directrice générale

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, soussignée, Julie Lemelin, directrice générale et greffière-trésorière, certifie sous mon serment d'office que j'ai publié le présent avis le 8 juillet 2025 sur le site Web de la municipalité de Saint-Pierre-de-Broughton.

En foi de quoi, je donne ce certificat ce 8 juillet 2025.


Directrice générale et greffière-trésorière
